

Rapport commission FA – MI 14-2023-48 : installation de jeux dans le préau de l'école de Lully

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 24 janvier 2024, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit pour l'installation de jeux dans le préau de l'école de Lully – MI 14-2023-48 – pour un montant total initial de CHF 99 000 TTC.

À la suite de la présentation du projet par le président, la discussion s'ouvre. Gilbert Vonlanthen, Conseiller administratif, précise qu'à la suite de la commission MI, une demande d'arborisation avait été effectuée. Il indique qu'il est tout à fait possible d'ajouter l'achat et la plantation d'un arbre pour la somme de 8'000 CHF à la présente demande de crédit.

Un commissaire explique alors que le projet ne lui semble pas être le meilleur et qu'il préfère ne pas augmenter le prix total. Il précise également qu'une discussion est prévue sur la conception de l'ensemble des préaux de la commune.

Un commissaire propose alors de profiter des 50 ans de l'école de Lully pour planter l'arbre en question et d'avancer sur le projet tel que soumis, sachant que les élèves de l'école de Lully ont déjà écrit au Conseil administratif pour demander la réalisation dudit projet. Ce commissaire indique également que ce projet, dans sa globalité, ne le convainc pas.

Un commissaire ajoute alors que le préau possède une surface de 1237 m² et qu'il est donc tout à fait possible d'y implanter un arbre.

Gilbert Vonlanthen précise alors qu'il y a toujours eu une demande relative au manque d'ombre dans le préau de l'école de Lully.

Un commissaire regrette alors qu'il n'ait pas été fait mention de cette demande dans le projet.

La majorité des commissaires sont d'avis que l'arbre proposé soit planté à l'occasion des 50 ans de l'école de Lully.

Finalement, faisant suite à une décision prise lors de la séance de la commission des finances, les commissaires acceptent la baisse à 5% de la nature « divers et imprévus ». Ce faisant, la demande de crédit passe de CHF 99'000 TTC à CHF 95'000 TTC.

Ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions, les commissaires passent au vote et vous recommandent par

5 pour, 2 contre et 1 abstention (8 membres présents)

d'accepter la demande de crédit pour l'installation de jeux dans le préau de l'école de Lully – MI 14-2023-48 – pour un montant total de CHF 95 000 TTC.

Le rapporteur :
Guillaume Zufferey

Bernex, le 29 janvier 2024